



Annexe : Programmes offerts en *Formation professionnelle et éducation aux adultes*

## **AU NIVEAU DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ÉDUCATION DES ADULTES**

Plus de 13 programmes sont offerts :

1. Assistance aux bénéficiaires en établissements de santé
2. Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile
3. Comptabilité
4. Dessin de bâtiment
5. Ferblanterie-Tôlerie
6. Lancement d'une entreprise
7. Mécanique automobile (A.T.E.)
8. Mécanique de véhicules légers
9. Mécanique industrielle de construction et d'entretien (nouveau programme)
10. Santé, assistance et soins infirmiers (nouveau programme)
11. Secrétariat
12. Soudage-Montage
13. Technique d'usinage

### **1) Assistance aux bénéficiaires en établissements de santé**

#### **Objectifs du programme**

Acquérir les connaissances, les habiletés nécessaires à l'application de mesures préventives en milieu de travail, à la compréhension des principes sous-jacents aux soins dispensés, à l'exécution des tâches du métier dans des conditions réelles de travail et dans diverses catégories d'établissements de santé.

#### **Conditions d'admission**

- Diplôme d'études secondaires (D.E.S.).

OU

- Âge : au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours ET langue d'enseignement, langue seconde et mathématiques de 3<sup>ème</sup> secondaire ou apprentissages équivalents reconnus conformément à l'article 250 de la Loi sur l'instruction publique.

OU

- Âge : au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et préalables fonctionnels prescrits selon l'article 465 de la Loi.

#### **Profession visée**

Aide ou auxiliaire médical

## 2) Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile

### Objectifs du programme

Acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes d'intervention nécessaires pour favoriser l'autonomie des personnes à domicile afin de prévenir la détérioration de la vie familiale ou individuelle, favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées; susciter une réorganisation des activités qui améliore les conditions de vie à domicile.

### Conditions d'admission

Pour la personne titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu, aucune condition d'admission supplémentaire n'est requise.

OU

Pour la personne âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation, la condition d'admission suivante s'ajoute: avoir obtenu les unités de 4<sup>ème</sup> secondaire en langue d'enseignement, en langue secondaire et en mathématique ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

Pour la personne âgée d'au moins 18 ans, la réussite du test de développement général et comme préalables spécifiques, les unités de français de niveau deuxième secondaire soit, FRA 2033-1, ou des apprentissages reconnus équivalents, sont requis comme préalables fonctionnels.

OU

Pour la personne ayant obtenu les unités de 3<sup>ème</sup> secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre, la poursuite de sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle est exigée afin d'obtenir les unités qui lui manquent parmi les suivantes: 4<sup>ème</sup> secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre.

### Profession visée

Aides familiaux / aides familiales, aides de soutien à domicile et personnel assimilé

## 3) Comptabilité

### Objectifs du programme

Développer les compétences nécessaires pour l'application de méthodes essentielles à la pratique du métier telles que : rechercher et échanger de l'information; produire des tableaux et des graphiques; effectuer la mise en page de la correspondance liée à la comptabilité; utiliser l'information relative à la législation des affaires; organiser et traiter les données liées aux ressources d'une entreprise; assurer l'efficacité de son travail. Développer les compétences nécessaires pour communiquer, verbalement ou par écrit, en français et en anglais. Développer les compétences nécessaires pour l'exécution de diverses tâches comptables telles que : calculer, préparer et traiter des pièces justificatives de différents types d'entreprises; gérer l'encaisse; produire les paies; effectuer des calculs liés à la détermination du coût d'un bien et d'un service; effectuer des tâches de fin de période et de fin d'année; produire la déclaration de revenu d'un particulier; implanter un système comptable.

\* A.T.E. : Alternance travail-études

### **Conditions d'admission**

- Diplôme d'études secondaires (D.E.S.).

OU

- Âge : au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours ET langue d'enseignement, langue seconde et mathématiques de 4<sup>ème</sup> secondaire ou apprentissages équivalents reconnus conformément à l'article 250 de la Loi sur l'instruction publique.

OU

- Âge : au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et préalables fonctionnels prescrits selon l'article 465 de la Loi.

### **Professions visées**

Commis à la comptabilité et personnel assimilé

Commis à la paie

## **4) Dessin de bâtiment**

### **Objectifs du programme**

Acquérir les connaissances, les habiletés nécessaires pour : appliquer diverses techniques et procédures en dessin (dessin en projection orthogonale, dessin figuratif); déterminer des quantités de matériaux; utiliser un logiciel de dessin; réaliser, sur la table à dessin ou à l'ordinateur, des plans d'architecture, de structure et de mécanique du bâtiment (ventilation, plomberie, électricité); avoir les compétences essentielles pour la réalisation de plans d'ensemble d'un bâtiment résidentiel et commercial.

### **Conditions d'admission**

- Diplôme d'études secondaires (D.E.S.).

OU

- Âge : au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours ET langue d'enseignement, langue seconde et mathématiques de 4<sup>ème</sup> secondaire ou apprentissages équivalents reconnus conformément à l'article 250 de la Loi sur l'instruction publique.

OU

- Âge : au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et préalables fonctionnels prescrits selon l'article 465 de la Loi.

### **Profession visée**

Technologue et technicien/technicienne en dessin

## **5) Ferblanterie-Tôlerie**

### **Objectifs du programme**

Acquérir les connaissances, les habiletés nécessaires pour : tracer des croquis et des patrons; lire et interpréter des plans de fabrication et d'installation; découper, façonner et assembler des pièces de métal en feuilles; installer des réseaux de distribution et d'évacuation d'air; installer des toitures de

métal.

### **Conditions d'admission**

- Diplôme d'études secondaires (D.E.S.).

OU

- Âge : au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours ET langue d'enseignement, langue seconde et mathématiques de 4<sup>ème</sup> secondaire ou apprentissages équivalents reconnus conformément à l'article 250 de la Loi sur l'instruction publique.

OU

- Âge : au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et préalables fonctionnels prescrits selon l'article 465 de la Loi.

### **Professions visées**

Tôliers/tôlières

Conducteurs/conductrices de machines à travailler les métaux légers et lourds

## **6) Lancement d'une entreprise**

### **Objectifs du programme**

Acquérir les connaissances, les habiletés nécessaires qui permettent de démarrer son entreprise. Par conséquent, la formation permet d'élaborer l'approche client, d'appliquer des notions de gestion d'entreprise, de négocier son financement et d'élaborer un plan d'affaires.

### **Conditions d'admission**

Cette ASP est un programme de lancement d'entreprise (aucune condition d'admission).

### **Professions visées**

Entrepreneur/entrepreneure

\* Ce programme vise à aider les personnes à développer leurs compétences, à travailler à leur compte dans l'exercice de leur profession respective.

## **7) Mécanique automobile (A.T.E.)**

### **Objectifs du programme**

Effectuer l'entretien général d'un véhicule automobile et réparer les moteurs à combustion interne, les circuits d'éclairage, les systèmes de refroidissement, de chauffage, de climatisation, de charge, de démarrage, les accessoires électromécaniques, les organes de transmission, les freins conventionnels, les freins antiblocage, les accessoires de sécurité, les systèmes d'antipollution et d'injection électronique, la suspension et la direction.

\* A.T.E. : Alternance travail-études.

### **Conditions d'admission**

- Diplôme d'études secondaires (D.E.S.).

OU

- Âge : au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours ET langue d'enseignement, langue seconde et mathématiques de 4<sup>ème</sup> secondaire ou apprentissages équivalents reconnus conformément à l'article 250 de la Loi sur l'instruction publique.

OU

- Âge : au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et préalables fonctionnels prescrits selon l'article 465 de la Loi.

### **Professions visées**

Mécaniciens/mécaniciennes

Techniciens/techniciennes

Réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles

## **8) Mécanique de véhicules légers**

### **Objectifs du programme**

Acquérir les connaissances, les habiletés nécessaires pour : vérifier, réparer et ajuster toutes les pièces des moteurs à deux et à quatre courses sur différents véhicules légers tels que : tondeuses à gazon, motoneiges, souffleuses à neige, tronçonneuses, tracteurs de jardin, véhicules tout terrain, motocyclettes, moteurs hors-bord, voiturettes de golf, etc.; vérifier et réparer les circuits d'allumage, les différentes parties du système d'alimentation, les systèmes de lubrification et de refroidissement; assurer le service et l'entretien des véhicules légers.

### **Conditions d'admission**

- Diplôme d'études secondaires (D.E.S.).

OU

- Âge : au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours ET langue d'enseignement, langue seconde et mathématiques de 4<sup>ème</sup> secondaire ou apprentissages équivalents reconnus conformément à l'article 250 de la Loi sur l'instruction publique.

OU

- Âge : au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et préalables fonctionnels prescrits selon l'article 465 de la Loi.

### **Profession visée**

Mécanicien/mécanicienne de petits moteurs et autres équipements

## **9) Mécanique industrielle de construction et d'entretien (nouveau programme)**

### **Objectifs du programme**

Acquérir les connaissances, les habiletés nécessaires pour : faire l'installation, l'entretien, la réparation, le dépannage et la modification de systèmes mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, électrohydrauliques et électropneumatiques, assistés par ordinateurs ou par automates programmables; participer au montage de l'équipement d'une ligne de production ou à la mise en chantier d'une usine; posséder des notions d'électricité, d'électronique, de soudage, de tuyauterie,

d'usinage, d'analyse de vibrations, de même qu'en automatisation; travailler avec de l'équipement ou des systèmes tels que les pompes, les presses, les ventilateurs, les variateurs et réducteurs de vitesse, les convoyeurs, les compacteurs, les compresseurs, les moteurs électriques, l'équipement de manutention et les machines industrielles de production.

### **Conditions d'admission**

- Diplôme d'études secondaires (D.E.S.).

OU

- Âge : au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours ET langue d'enseignement, langue seconde et mathématiques de 4<sup>ème</sup> secondaire ou apprentissages équivalents reconnus conformément à l'article 250 de la Loi sur l'instruction publique.

OU

- Âge : au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et préalables fonctionnels prescrits selon l'article 465 de la Loi.

### **Professions visées**

Mécanicien/mécanicienne de chantier et mécanicien industriel/mécanicienne industrielle (sauf industrie du textile)

Réparateur/réparatrice de wagons

Ajusteur/ajusteuse de machines

Mécanicien/mécanicienne et monteur/monteuse de machines dans l'industrie du textile

## **10) Santé, assistance et soins infirmiers (nouveaux programmes)**

### **Objectifs du programme**

Acquérir les connaissances, les habiletés nécessaires pour : différencier les concepts de santé et de maladie; acquérir les connaissances et la souplesse qui permettent de comprendre et d'appliquer les techniques enseignées; établir une relation d'aide efficace avec les personnes ayant des besoins en santé; participer à la vie d'équipe comme le veut l'organisation moderne des soins médicaux; communiquer efficacement avec les personnes ayant des besoins en santé et leur famille, avec ses supérieures et supérieurs et avec les autres membres de l'équipe de soins.

### **Conditions d'admission**

- Diplôme d'études secondaires (D.E.S.).

OU

- Âge : au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours et langue d'enseignement de 5<sup>ème</sup> secondaire ET langue seconde et mathématiques de 4<sup>ème</sup> secondaire ou apprentissages équivalents reconnus conformément à l'article 250 de la Loi sur l'instruction publique.

OU

- Âge : au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et préalables fonctionnels prescrits selon l'article 465 de la Loi et langue d'enseignement de 5e secondaire ou apprentissages équivalents reconnus conformément aux articles 232 ou 250 de la Loi sur l'instruction publique.

### **Profession visée**

Infirmier auxiliaire autorisé/infirmière auxiliaire autorisée

## 11) Secrétariat

### Objectifs du programme

Développer les compétences nécessaires pour l'application des principes, des règles et des méthodes suivantes : une méthode de doigté, la révision de textes en français, la gestion de l'information administrative, l'approche qualité, la gestion du temps, la conception et la présentation visuelle d'un document, la rédaction et la disposition de la correspondance en français; développer les compétences nécessaires pour l'utilisation des outils informatiques ci-après : logiciels de base de données, de traitement de texte, de tableur, et de communication; développer les compétences nécessaires pour communiquer en milieu de travail et gérer, en français et en anglais, les communications d'un bureau; développer les compétences pour la réalisation des tâches de secrétariat telles que : produire et recevoir de la correspondance en français, produire des documents, traiter les demandes relatives aux lois du travail, mettre à jour des dossiers, préparer des réunions d'affaires, effectuer des tâches comptables courantes, effectuer des tâches comptables périodiques, produire de la correspondance en anglais, traduire de la correspondance en anglais.

\* A.T.E. : Alternance travail-études.

### Conditions d'admission

- Diplôme d'études secondaires (D.E.S.).

OU

- Âge : au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours ET langue d'enseignement, langue seconde et mathématiques de 4<sup>ème</sup> secondaire ou apprentissages équivalents reconnus conformément à l'article 250 de la Loi sur l'instruction publique.

OU

- Âge : au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et préalables fonctionnels prescrits selon l'article 465 de la Loi.

### Profession visée

Secrétaires (sauf domaines juridique et médical).

## 12) Soudage-Montage

### Objectifs du programme

Acquérir les connaissances, les habiletés nécessaires pour : exécuter les travaux préparatoires au soudage-montage; réaliser des projets de montage et de soudage d'éléments de base, d'éléments de structure, des projets de montage industriel et de structures métalliques avec différents procédés de soudage; lire des plans industriels et interpréter des devis ainsi que des procédures de soudage.

### Conditions d'admission

- Diplôme d'études secondaires (D.E.S.).

OU

- Âge : au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours ET langue d'enseignement, langue seconde et mathématiques de 4<sup>ème</sup> secondaire ou apprentissages équivalents reconnus conformément à l'article 250 de la Loi sur l'instruction publique.

OU

- Âge : au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et préalables fonctionnels prescrits selon l'article 465 de la Loi.

### **Professions visées**

Entrepreneur/entrepreneuse

Contremaître/contremaîtresse du formage, façonnage et montage des métaux

Soudeur/soudeuse

### **13) Techniques d'usinage**

#### **Objectifs du programme**

Développer les compétences de base nécessaires à l'exécution des tâches du métier, c'est-à-dire : prévenir les risques d'atteinte à la santé et à la sécurité; résoudre des problèmes mathématiques liés à l'usinage sur machines-outils conventionnelles et sur machines-outils à commande numérique; interpréter des dessins techniques; effectuer des croquis des relevés et des mesures; développer les compétences particulières à l'usinage sur machines-outils conventionnelles en effectuant des travaux d'atelier, de tournage, de fraisage, d'alésage et d'usinage de pièces simples, de pièces complexes et d'une production en série; développer les compétences nécessaires à la programmation manuelle et à l'usinage de pièces simples au tour et au centre d'usinage à commande numérique; développer les compétences nécessaires à une collaboration active au sein d'équipes multidisciplinaires et les compétences nécessaires à l'intégration harmonieuse au milieu scolaire et au milieu de travail.

#### **Conditions d'admission**

- Diplôme d'études secondaires (D.E.S.).

OU

- Âge : au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours ET langue d'enseignement, langue seconde et mathématiques de 4<sup>ème</sup> secondaire ou apprentissages équivalents reconnus conformément à l'article 250 de la Loi sur l'instruction publique.

OU

- Âge : au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et préalables fonctionnels prescrits selon l'article 465 de la Loi.

### **Professions visées**

Machiniste et vérificateur/vérificatrice d'usinage et d'outillage

Conducteur/conductrice de machines d'usinage

**Les programmes de coiffure et d'esthétique sont également offerts au niveau de la formation professionnelle et sont dispensés à la Polyvalente de Black Lake.**

**Note : Au niveau de la région Chaudière-Appalaches les programmes suivants nous sont exclusifs :**

- **MÉCANIQUE DE VÉHICULE LÉGER**
- **DESSIN DE BÂTIMENT**
- **FERBLANTERIE TÔLERIE**

Pour information : CFP LE TREMPLIN (418) 335-2921 postes 3109 ou 3108.  
Coordonnées :

Commission scolaire de L'Amiante  
650, rue Lapierre  
Thetford Mines, Qc  
G6G 7P1  
Site Web : [www.csamiante.qc.ca](http://www.csamiante.qc.ca)  
Courriel : [ghebert@csamiante.qc.ca](mailto:ghebert@csamiante.qc.ca)

Guylaine Hébert  
Responsable du Service des communications  
Commission scolaire de L'Amiante  
650, rue Lapierre  
Thetford Mines, Qc  
G6G 7P1  
Tél : (418) 338-7800, poste 1253